

Demande de parole de M. Zanardo lors du
Conseil d'Installation du dimanche 25 avril 2021.

Dans un premier temps, je tiens à remercier les agents qui ont assuré la continuité du Service Public depuis le 12 novembre 2020 avec intégrité malgré le climat délétère et les ambiguïtés politiques internes.

Je remercie également l'équipe municipale sortante pour l'excellence de leurs investissements, leur courage, leur ténacité.

Je tiens enfin à remercier les électeurs qui ont participé aux élections du 18 avril 2021. Les 375 votes en notre faveur n'ont pas été suffisants, de très peu, et nous devons donc laisser la gouvernance de la commune à une nouvelle équipe à laquelle nous participerons avec énergie et conviction.

Espérons que cette équipe hétérogène, avec son nouveau maire, saura stopper la « chasse aux sorcières » entamée prématurément lundi 19 avril 2021 lors de leur venue en mairie, dès 8h45, à plus de 10 et convoquant les agents.

Espérons aussi qu'elle arrive au terme de son mandat dans le respect des personnes, du Service Public et de tous les Roquefortais(es).

Nous serons vigilants sur ce point et nous engageons à communiquer en direct les dérives possibles.

Les Roquefortais(es) doivent être et seront informés !

La maison commune doit être ouverte à tous !

Les dossiers doivent être et seront connus de tous !

Le 23 décembre 2020, la suspension de la DGS a levé les ambiguïtés politiques pour arriver au conseil de discipline prévu le 9 avril 2021. Celui-ci a été reporté, à la demande stratégique de son avocate, après les élections...

Il se tiendra le 26 avril 2021.

Si cette affaire n'était pas jugée, elle resterait en suspens et ce serait une erreur grave dont la DGS sortirait professionnellement affaiblie.

Il nous semble aussi primordial que les voix des plaignants soient écoutées, entendues.

Il faut qu'une sanction soit rendue.

Son retour que vous imposez à la mairie est une erreur car les fautes professionnelles et humaines seront reconduites avec la caution des futurs élus en responsabilités.

Certains d'entre eux les ont déjà cautionnées lors de précédents mandats.

Ce retour prévu à l'issue du congé de longue maladie le 30 avril 2021 doit être accompagné d'un certificat médical de reprise du travail.

Par ailleurs, le poste de DGS, tel que défini actuellement, n'est pas adapté à notre petite commune.

En effet, il lui est attaché un salaire net de 3 707 €/mois, dont une prime mensuelle de 1 525 € signée par arrêté, mais jamais délibérée en Conseil Municipal.

Cette lourde charge salariale pour la commune (60 000 € par an) est inutile car depuis 4 mois, la commune fonctionne sans DGS, avec sérénité et efficacité, ... certainement parce que les élus et moi-même avons fait le travail qui nous incombait sans laisser toute la charge et les décisions aux agents !

Notre projet de société est à l'opposé du votre.

Cette gestion humaine en est une preuve.

Votre credo est le **clivage sociétal**, le nôtre est le **lien social**.

Nous serons aussi vigilants en ce qui concerne le pendant écologique de toutes vos décisions.

Nous assumerons nos engagements électifs et défendrons Roquefort et ses habitants.

Alain Zanardo et son équipe
Maire de Roquefort